

Le 10 mai 2023

Non à la précarisation et à l'expulsion des étudiants étrangers

L'avenir de nombreux étudiants étrangers hors UE en Belgique est menacé, avec la perte de leur garant ne répondant plus aux nouvelles conditions. Cette situation est due à la récente augmentation des critères de revenus nécessaires pour les garants, qui rendent l'accès à l'enseignement supérieur encore plus restrictif pour les étudiants déjà vulnérables par la précarité et les longues démarches administratives. Le gouvernement fédéral belge continue de restreindre l'accès des étudiants étrangers à l'enseignement supérieur.

En Belgique, les étudiants étrangers "hors UE" doivent remplir des critères d'accès très restrictifs pour accéder à l'enseignement supérieur. Parmi ces critères, la nécessité de trouver un garant est une étape cruciale. Cependant, pour l'année académique 2022-2023, le gouvernement a augmenté de manière significative les exigences de revenus pour les garants, fixant désormais le seuil à 2758€ par mois, changeant le calcul de 100% à 120% du Revenu d'Intégration Sociale. Cette décision a des conséquences dramatiques pour de nombreux étudiants, qui risquent de perdre leur titre de séjour et devoir quitter le pays faute de trouver un garant. Ce revenu minimum, inatteignable pour la plupart des potentiels garants, brise l'avenir de centaines de jeunes. Face à cette situation, les étudiants « hors UE » sont parfois victimes d'arnaques, de la part de faux garants malhonnêtes qui profitent des espoirs d'étudiants motivés.

Ces étudiants étrangers sont pourtant déjà un public fragile et précaire. L'accès à l'aide du CPAS et aux allocations d'études est quasi impossible pour eux, bloqués par des critères absurdes. Le résultat est alarmant. Selon une récente enquête réalisée à l'ULB, 40% des étudiants « hors UE » ont régulièrement du mal à payer leurs courses alimentaires. De plus, ils font face à des démarches administratives lourdes, compliquées et injustes. N'oublions pas le cas de Junior Masudi Wasso, étudiant enfermé injustement dans un centre fermé alors que son dossier était en ordre. Prenons également, le cas d'Abdel, étudiant en médecine à l'UMons, qui attend depuis septembre une réponse de l'Office des étrangers concernant le renouvellement de son titre de séjour, pourtant légalement censé être délivré dans les 90 jours. Sans ce titre de séjour, Abdel est privé de la possibilité de jobber pour survivre et ne peut pas accéder à des stages pour réussir son année. Cette situation le met dans des conditions inhumaines et l'empêche de se concentrer sur ses examens.

La Fédération des Étudiants Francophones considère que tous les étudiants, quelle que soit leur origine, doivent être égaux. La FEF est scandalisée par ces traitements injustes, et exige le retrait de ces mesures inhumaines. Nous manifesterons ce jeudi 11 mai, avec le collectif la P.L.A.D.E., au départ de la gare du Nord à 10h. Nous nous rendrons ensuite en cortège devant l'office des étrangers, puis devant le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur pour défendre la diversité et l'accessibilité aux études.

Plus de 200 étudiants se sont déjà inscrits aux départs groupés de Liège, Mons, et Namur, rejoins-nous pour faire entendre les droits des étudiants !



Présidente de la FEF: **Emila Hoxhaj** | T 0492 27 87 52 | emila.hoxhaj@fef.be

Chargé de communication de la FEF: **Renaud Leemans** | T 0492 27 87 59 | renaud.leemans@fef.be